

LABORATOIRE  
**CONSEIL**

un département de

**CERIDEC** CENTRE D'ÉDUCATION, DE  
RECHERCHE, D'INNOVATION ET  
D'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

# Planification stratégique

## Phase 3: Plan d'action 2020-2024

### ARLPHL

18 juin 2020

SERVICES CONSEIL  
FORMATIONS  
COACHING

# Orientation de la stratégie de développement

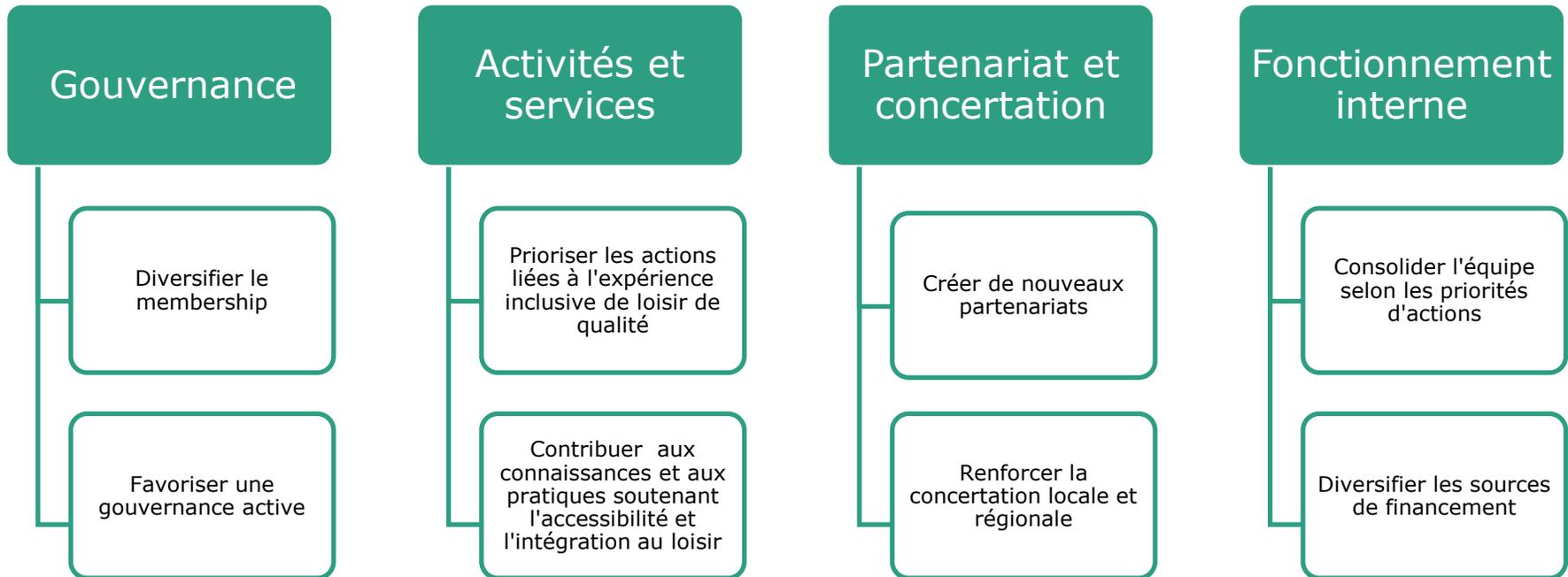
## Notre enjeu de fond

Étant donné notre vision partagée, notre enjeu de fond est de :

Positionner l'ARLPH comme un joueur de premier plan dans la région de Lanaudière au sujet de l'accessibilité des personnes handicapées à une expérience inclusive de loisirs de qualité.

## Nos priorités de développement

Comme suite aux constats formulés de la phase de diagnostic, nous proposons huit (8) priorités de développement pour les cinq (5) prochaines années :



## Plan d'action 2020-2024

Pour chacune des priorités est associé un résultat à atteindre d'ici la fin du plan d'action quinquennal, c'est-à-dire un objectif général. Les objectifs généraux ainsi formulés sont par la suite déclinés en résultats précis à atteindre pour chacune des années et selon son échéancier prévu au plan. Il s'agit alors de formuler les objectifs spécifiques annuels liés à l'objectif général et à l'orientation auxquels ils se rapportent.

AXE : GOUVERNANCE					
Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
Diversifier le membership	Augmenter le nombre de <b>municipalités membre</b>	Avoir 15 municipalités membre	Avoir 20 municipalités membre	Avoir 25 municipalités membre	Maintien des membres municipaux adhérent
	Recruter des <b>membres associatifs</b> , c'est-à-dire des organismes communautaires autonomes (OCA) ou organismes sans but lucratif (OSBL) qui effectuent du loisir intégrant des personnes handicapées	Avoir 5 membres associatifs	Avoir 7 membres associatifs	Avoir 10 membres associatifs	Maintien des membres associatifs adhérent

## AXE : GOUVERNANCE

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
Favoriser une gouvernance active	Préciser le type de gouvernance souhaité	Avoir clarifié les rôles direction / CA	N/A	Avoir des règlements généraux actualisés	N/A
	Développer le réflexe de s'évaluer en tant que conseil d'administration	N/A	S'être doté d'un système d'évaluation du fonctionnement de l'organisme et de la contribution des administratrices et administrateurs	Effectuer périodiquement une évaluation du fonctionnement de l'organisme et de la contribution des administratrices et administrateurs.	Atteindre un niveau d'agrément satisfaisant
	Se rendre conforme au <b>Code de gouvernance des organismes à but non lucratif québécois de sport et de loisir</b> d'ici la fin du prochain cycle de notre programme soit le 15 février 2024	Répondre à 25% des 59 exigences	Répondre à 50% des 59 exigences	Répondre à 75% des 59 exigences	Répondre à l'ensemble des exigences requises

## AXE : ACTIVITÉS ET SERVICES

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"> <b>Prioriser les actions liées à une expérience inclusive de loisir de qualité</b> </p>	<p>Revoir-Rééquilibrer les <b>actions</b> de l'organisme en fonction de sa mission</p>	<p>Prioriser les actions et services offerts par l'organisme</p>	<p>Faire la promotion auprès de nos membres et partenaires</p>	<p>Évaluer et s'ajuster</p>	<p>Poursuite des activités et l'évaluation annuelle</p>
	<p>Revoir notre implication au niveau des <b>événements soutenus</b></p>	<p>(1) Identifier notre niveau d'implication (2) Recenser des événements dans la région</p>	<p>(1) Prioriser les événements (2) Entreprendre des démarches auprès des partenaires</p>	<p>Évaluer notre implication</p>	<p>Poursuite de l'implication</p>

## AXE : ACTIVITÉS ET SERVICES

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Contribuer aux connaissances et aux pratiques soutenant l'accessibilité et l'intégration au loisir</b></p>	<p>Structurer nos communications</p>	<p>(1) Identifier nos publics cibles                      (2) Préciser le contenu à communiquer (sujets, thématiques, etc.)                      (3) Choix de moyens (site Web, média sociaux, bulletin, communiqué, etc.)</p>	<p>Établir un calendrier de communication (Et s'il y a lieu un budget de communication)</p>	<p>Évaluer ses actions de communication et ajuster celles-ci</p>	<p>Poursuite des actions de communication</p>
	<p>Revoir l'offre de formation en lien avec la mission de l'organisme</p>	<p>Définir les besoins de formation en lien avec l'accessibilité et l'intégration au loisir</p>	<p>(1) Structurer les formations offertes                      (2) Lancement de la nouvelle offre de formation</p>	<p>Premier calendrier annuel de formation</p>	<p>Évaluation et ajustement de l'offre de formation</p>

## AXE : PARTENARIAT ET CONCERTATION

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
Créer de nouveaux partenariats	Établir des protocoles locaux et régionaux	Avoir entamé une démarche auprès du CISSSL et des municipalités partenaires des camps concertés	Avoir produit et officialisé les protocoles d'entente locaux et régionaux	Avoir entamé une démarche auprès des Centres de services scolaires	Avoir produit et officialisé les protocoles d'entente avec les Centre de servies scolaires
	Établir des liens avec des partenaires offrant du loisir inclusif	N/A	Avoir développé des liens avec 5 nouveaux partenaires	Avoir développé des liens avec 7 nouveaux partenaires	Avoir développé des liens avec 10 nouveaux partenaires

## AXE : PARTENARIAT ET CONCERTATION

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
Renforcer la concertation locale et régionale	Revoir notre structure de concertation (local, régional, provincial)	(1) Identifier les lieux de concertation de l'organisme (2) Préciser la nature de notre implication	(1) Prioriser les lieux de concertation (2) Faire la promotion auprès de nos membres et partenaires	N/A	N/A
	Développer des liens de concertation en lien avec notre mission	N/A	N/A	Explorer la possibilité de participer à d'autres lieux de concertation	Poursuivre le développement

## AXE : FONCTIONNEMENT INTERNE

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
Consolider l' équipe selon les priorités d' action	Revoir le partage des tâches et responsabilités des membres de l'équipe de travail	(1) Identification des besoins de l'organisme (2) Descriptions de postes à jours	Processus d'évaluation actualisé (principes et outils)	Évaluation (selon le processus entendu)	N/A
	Maintenir l'expertise de l'équipe de travail	Identifier les besoins de perfectionnement	Mise en place d'un plan de perfectionnement annuel (ou calendrier)	Suivi et ajustement du perfectionnement annuel	Suivi et ajustement du perfectionnement annuel

## AXE : FONCTIONNEMENT INTERNE

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2020-21	Cibles à atteindre en 2021-22	Cibles à atteindre en 2022-23	Cibles à atteindre en 2023-24
Diversifier les sources de financement	Développer les sources de financement de l'organisme	Identifier les opportunités de financement	Démarchage des opportunités avec une cible précise d'augmentation des revenus de l'organisme exprimé en %	Avoir deux nouvelles sources de financement	Avoir trois nouvelles sources de financement
	Consolider le financement à la mission de l'organisme (stabiliser une équipe de trois)	N/A	N/A	Faire des démarches auprès du MEES	

# Annexe 1

## Comment formuler des objectifs

### Qu'est-ce qu'un objectif ?

Un objectif c'est l'énoncé d'un résultat que l'on veut atteindre.

Ce résultat doit être précis et vérifiable. Sa réalisation se fera au moyen d'une ou plusieurs actions (ou projets).

### Les principes à suivre pour formuler l'objectif

1. Commencer par un verbe à l'infinitif (exemple : aménager, recruter, obtenir, etc.)
2. Exprimer une seule idée par objectif (exemple : recruter de nouveaux membres et former les membres actuels)
3. Ne pas confondre un moyen pour un objectif (exemple : organiser une soirée d'information afin d'informer les nouveaux arrivants sur les normes du travail)
4. Vérifier s'il y a des objectifs contradictoires (exemple : réduire les dépenses de 15 000\$ et recruter une nouvelle employée permanente à temps plein)

### Les critères de qualité d'un objectif

Un bon objectif... SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel)

1. décrit le résultat à atteindre;
2. renseigne sur la population visée par l'objectif, les caractéristiques ou l'état à changer;
3. est mesurable ou vérifiable (on pourra déterminer son degré de réalisation);
4. répond à un besoin du milieu ou de l'organisme;
5. est réaliste et faisable;
6. est spécifique et précis (un seul résultat à atteindre ou un élément d'une situation souhaitée);
7. mobilise et motive l'équipe pour sa réalisation;
8. est facile à comprendre par le plus grand nombre de personnes et il ne prête pas à des interprétations différentes;
9. comporte une date d'échéance.